

## **ATHLÉ-RHUYS**

## Formulaire d'adhésion Adultes - Saison 2023-2024

Remplir en LETTRES CAPITALES et cocher les cases			
Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement ☐ n° de Licence ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐			
Nom   _   _   _   _   Prénom   _   _   _   _   _   _   _			
Date de naissance                 Nationalité			
Adresse N°   _ _  Voie   _		_	
N° Tél. fixe   _   _   _   _   _   _   _   _   _			
Adresse mail   _ _ _ _ _ _	_		_
Taille du maillot (entourer) : S M L XL Autre (préciser)			
Souhaite adhérer au club ATHLÉ-RHUYS pour la saison 2023–2024			
Type d'adhésion choisie : Licencié		Sympathisant (30 €)	
Athlé-Running (Adhésion club + Licence : 90,50 €) ☐ Mode de paiement : ☐ Virement <sup>(1)</sup> ☐ Chèque <sup>(2)</sup>			
Licence Compétition SE-MA - participation cross e compétitions FFA (Adhésion club + Licence : 122,10 €		iban : FR76 1600 6340 1134 8484 0601 074	
		(1) mettre nom et prénom de l'adhérent en commentaire du virement	
		(2) chèque à l'ordre d'Athlé-Rhuys	
Signature de l'adhérent	Fait à :	: Pour le club :	
	Le:		
Documents à fournir au moment de l'adhésion			
☐ Ce document dûment rempli ☐ Le chèque (si vous avez choisi ce mode de règlement)			
Sympathisant : un certificat médical datant de moins d'un an, attestant que le titulaire ne présente pas de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.			
Pour les licenciés : la fourniture du certificat médical est remplacée par le " Parcours de prévention santé " à valider en ligne sur votre espace personnel FFA.			
Réglementation			
I =			

Règlement Intérieur : L'adhésion au club Athlé-Rhuys vaut acceptation pleine et entière de son règlement intérieur (consultable sur le site : www.athle-rhuys.com/documents/). Tout titulaire d'une licence FFA s'engage à respecter les statuts réglementaires de la FFA.

- <u>Assurances</u> (Loi du 16 juillet 1984, art.37 ; 38 ; 38-1 et suivants, modifiée par la loi du 16 juillet 2000) : 1. Le Club : a souscrit, auprès de MMA, une assurance Responsabilité civile garantissant sa responsabilité, celles des bénévoles, salariés et
- sympathisants prêtant leur concours aux activités.

  2. Les Licenciés: l'assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, est comprise dans le prix de la licence.

## Données personnelles

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles y compris les images vous concernant. Vous pourrez exercer ce droit auprès du secrétariat du club.